AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-5-70 060619

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 92.06.25 et (56) 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 116 de Mai 1970 — 1970-13

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou - La maturation des oeufs d'hiver s'effectue lentement en raison des températures le plus souvent basses.

L'évolution la plus active a lieu dans les situations les plus humides des vallées où quelques contaminations primaires pourraient se produire dans les jours à venir.

Un traitement doit donc être envisagé dans les situations les mieux exposées et dans les " mouillères ".

Black-Rot - Les projections d'Ascospores se poursuivent et les premières taches risquent d'apparaitre prochainement dans les vignes situées en bordure des parcelles incultes.

Renouveler le traitement dans les foyers de 1969.

INFORMATIONS

Oïdium - Les premières manifestations de l'Oïdium viennent d'être observées dans un foyer de l'an dernier et les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'extension de la maladie.

Un traitement devrait être appliqué dans les foyers habituels ainsi que sur les cépages sensibles.

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers - Les projections d'Ascospores, quoique plus faibles, se poursuivent et des taches peuvent apparaître dans les jours à venir.

Un nouveau traitement devrait être appliqué dès réception de cette note.

INFORMATIONS

Rouille du Prunier - Prévoir un traitement sur les Pruniers pour prévenir les attaques de Rouille. Utiliser une spécialité à base de Zinèbe, de Manèbe, de Mancozèbe, de Zirame, ou de Carbatène.

Bactériose du Noyer - La protection contre la Bactériose doit être assurée dans les vergers en production au début de la floraison.

Il convient donc d'envisager une nouvelle couverture cuprique dans le courant de la semaine prochaine au stade "premières noix aux stigmates étalés ".

Tenir compte des écarts de végétation suivant les variétés.

INFORMATIONS

MAIS

Vers gris - Des captures importantes de papillons de noctuelles (Scotra ipsilon) ont été réalisées dans la deuxième décade d'avril par le réseau de piègeage lumineux du Centre de Recherches Agronomiques de la Grande Ferrade. Des pontes, déposées dans la troisième décade du mois, pourraient être à l'origine d'invasions localisées de vers gris dans les cultures de maïs.

En conséquence, les maïsiculteurs doivent être vigilants et surveiller attentivement leurs cultures afin d'intervenir dès l'apparition des premiers dégâts des jeunes chenilles.

.../...

P383

.../...

Deux techniques de traitement peuvent être envisagées :

1° - Des pulvérisations sur la ligne, en arrosant copieusement la base des jeunes plants de maïs pour imprégner la couche superficielle du sol (800 litres de solution par Ha. au minimum). Les insecticides utilisés seront choisis dans la liste ci-dessous :

- Aldrine .... 2 Kg / M.A. / Ha.
- Dieldrine .... 0,750 Kg /M.A. / Ha.
- D.D.T. .... 6 Kg / M.A. / Ha.
- Chlordane .... 4 Kg / M.A. / Ha.
- Toxaphène .... 3 Kg / M.A. / Ha.

Cette méthode de traitement doit être préférée dans le cas des jeunes chenilles.

2° - L'épandage d'appats attractifs à l'aide de spécialités commerciales prêtes à l'emploi (Aldrine, Chlordane, ou Heptachlore), ou en formulant soi-même l'un des mélanges suivants :

- 500 gr de Dieldrine + 100 Kg de son de blé " frisé "
ou - 600 gr de Toxaphène + 100 Kg de son de blé " frisé "
ou - 400 gr d'Heptachlore + 100 Kg de son de blé " frisé "

Ces appats épandus à la main ou mécaniquement à la dose de 60-80 Kg/Ha. sont plus efficaces que la pulvérisation lorsque la lutte est menée contre des chenilles agées.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES

-:-:-:-:-:-

La première personne qui nous adressera une feuille de vigne ou une grappe atteinte de Mildiou ou de Black-Rot bénéficiera d'une prime de 50,00F. Ce concours est ouvert par les appellations précisées ci-dessous. Une prime supplémentaire sera attribuée pour chaque département, hors appellation.

Les envois seront adressés à :

1° - Station d'Avertissements Agricoles "Aquitaine "-Chemin d'Artigues-33-CENON

GIRONDE : Bourg-sur-Gironde - St-Emilion- Médoc - Graves - Entre-deux-mers- Sauternes - Ste-Croix-du-Mont.

DORDOGNE : Monbazillac

LANDES et LOT et GARONNE : Bas-Armagnac , Haut-Armaganc, Ténarèze,Tursan

2° - Sous-Station d'Avertissements Agricoles -23 rue du Maréchal Joffre -64- PAU

PYRENEES ATLANTIQUES : Jurançon - Vic-Bilh - Irouleguy - Bellocq.

Pour leur bonne conservation, les échantillons nous seront envoyés dans un sachet plastique entre deux buvards humidifiés.

On joindra une fiche précisant les noms, prénoms et adresse des concurrents, la date de la découverte, le cépage, l'emplacement de l'organe atteint et l'importance de l'invasion.

Bordeaux, le 15 Mai 1970

L'Ingénieur en Chef et l'Ingénieur d'Agronomie
chargés des Avertissements Agricoles

C. ROUSSEL et J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Aquitaine "
M . LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX